

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq Janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION 18 Janvier 2018.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 23 – REPRESENTES : 6

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, MM. MORMANN Cédric, POINTEAU Jean-Luc et CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie, CAMELIN Christine, COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Nolann, Mme ORDRONNEAU Séverine, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge et RICARDEAU James, Mme SCHLADT Rita et M. TANI Florent.

EXCUSES : Mme GUIHO Marie-France (*pouvoir à Mme DENIEL Brigitte*), Mme DUBOURG Yolande (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme COOREVITS Catherine*), M. COLIN Arnaud (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*), Mme GUILLAUME Marie-Hélène (*pouvoir à Mme GUINEL Marie-Jeanne*), Mme PELÉ LEGOUX Laurence (*pouvoir à M. PLANTARD Thierry*).

SECRETAIRES DE SEANCE : M. FLIPPOT Jacky et Mme GUINEL Marie-Jeanne.

OBJET :	<i>Demande de Subvention pour les travaux de la tour sud-est – Château de la Groulaie.</i>
----------------	---

N° 2018 / 01 / 08

Suite aux réflexions engagées avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et les Architectes des Bâtiments de France dans le cadre de la restauration de l'entrée historique du Château de la Groulaie, les premiers travaux de restauration ont eu lieu de 2015 à 2017 sur le pont d'entrée.

La suite des travaux inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement concerne la fouille et la consolidation de la tour sud-est du château. L'entreprise PERRON Architecte a été missionnée pour en assurer la maîtrise d'œuvre. Par ailleurs, lors de la visite de la DRAC en Mairie le 11 Décembre 2017, un soutien financier semble conforté dans cette opération.

Fort de ces éléments et soucieuse de mener à bien les opérations de conservation et de restauration nécessaires au site, la Municipalité envisage de programmer les travaux de fouilles et de consolidation de la tour sud-est en 2018 et 2019. Ces derniers peuvent bénéficier de subventions de l'État, de la Région et du Département.

Le montant des travaux est estimé à :

<i>Lot 1 : maçonnerie – Pierre de taille :</i>	<i>216 893 € HT</i>
<i>Lot 2 : Fouilles archéologiques préventives :</i>	<i>100 000 € HT</i>
TOTAL TRAVAUX	316 893 € HT
TOTAL Maîtrise d'œuvre (12%)	38 028 € HT

.../...

*Considérant les contraintes administratives qu'impose un bâtiment classé,
Considérant la nécessité d'effectuer ces travaux,
Considérant l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Urbanisme –
Agriculture – Travaux du 17 Janvier 2018,*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

*AUTORISE Monsieur le Maire à engager la Commune sur la
programmation des travaux précités,*

*MANDATE Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires à la
réalisation de cette opération,*

*SOLLICITE la participation financière de l'état (DRAC et Service Régional
de l'Archéologie), de la Région et du Département afin de mener à bien
l'opération de sauvegarde indiquée.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 29 Janvier 2018,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20180125-CM-2018-01-08-
DE
Date de télétransmission : 29/01/2018
Date de réception préfecture : 29/01/2018

Blain, le 25 Janvier 2018
Conseil municipal du 25 Janvier 2018
Délibération n° 2018 / 01 / 08